



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°25/2026

MC/SM/MI

Convocation en
date du :
20/03/2026

Nombre de
conseillers
municipaux en
exercice :
27
Présents :
24
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :
... ..

Transmission en
préfecture en
date du :
... ..
Accusé de
réception en
Préfecture du :
... ..

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de sa publicité. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier (9 rue Pitot - 34000 Montpellier).

Séance du 27 mars 2026 à 18h00.

Sous la présidence de Thierry CO, Adjoint au Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : Mme Marie COSTA, Maire,
M. Thierry CO, Mme Danielle HERBAIN, Mme Michelle DUNYACH,
M. Frédéric DEPERROIS, Mme Nadia PUIG, M. Alain LLAURENSY,
Mme Agnès DI FRANCESCO, Adjoint au Maire,
M. Jean-Marie CORCOY, M. Philippe PICAS, Mme Patricia PEREZ,
M. Alain FUZEAU, Mme Michèle PAOLI, M. Philippe DELATTRE,
Mme Martine MASCARAQUE, M. Eugénio SANCHEZ, Mme Valérie BRAY,
M. Jordi AUVERGNE, Mme Christiane GASTAL,
M. Jean LE POTIER, M. Alexandre REYNAL, Mme Isabelle PARQUIN,
M. François ANDRE, M. Albano BORGES, Conseillers Municipaux.

Procurations : M. Jean-Victor HERETE a donné procuration à Mme Marie COSTA, Mme Martine ANDRES a donné procuration à M. Thierry CO.

Secrétaire de séance : M. Alain LLAURENSY.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le Président de séance expose :

L'exercice 2025 a été comparable à celui de 2024 en ce sens que l'environnement économique a été très semblable (restriction des recettes notamment en provenance de l'Etat, niveau élevé du prix des fluides, montant élevé des taux d'intérêt...).

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le maintien à un bon niveau des dépenses réelles de fonctionnement traduit la volonté de poursuivre l'élan, initié dès 2020, visant à répondre à la demande des habitants et à redresser l'image de la ville.

L'effort entrepris a été poursuivi en termes de propreté, de fleurissement, d'entretien des équipements et mobiliers urbains, des solutions ponctuelles ayant été trouvées afin de pallier aux restrictions d'eau.

Cette action devra se poursuivre au cours des prochains exercices, tout en maîtrisant l'évolution de la dépense.

Pour 2025 l'augmentation des charges à caractère général a été de + 0,39 % alors même que nous avons dû faire face un prix toujours élevé des fluides et des coûts de prestations externalisées croissants.

L'aide à l'installation de nouveaux commerces s'est poursuivie, en attendant que la Communauté de Communes, dont c'est la compétence n°1, ne reprenne l'action à son compte comme il semble que ce soit dans ses projets.

Les activités sportives et les animations culturelles constituent une offre très importante tant du point de vue de la quantité que de la qualité et du renouvellement de l'offre, à l'image des nombreuses expositions de grande qualité proposées à la Casa Restany (Amélie) ou à Al Casal (Palalda).

Les services à l'usager font toujours l'objet de l'attention municipale avec l'agence postale de Palalda ou surtout la maison des Améliens, qui, ouverte en 2023, a pris sa vitesse de croisière en 2024 et 2025 ; elle offre des services (CAF, France Service, Conseiller numérique, Impôts, assistante sociale...) mais aussi un grand nombre d'animations pour les aînés (lotos, karaoké, thés dansants, ateliers mémoire, cinéma...).

Les charges de personnel ont pu être baissées à - 0.49 % alors même que nous avons dû assumer l'incidence du GVT, des augmentations décidées nationalement, et celle de des arrêts longue maladie, maladie longue durée ou grave maladie (et de leur remplacement).

Les charges financières, telles que conformes aux montants figurant sur les tableaux d'amortissement des emprunts et aux calculs des intérêts courus non échus n'appellent pas de remarque particulière.

Les atténuations de produits qui s'élèvent à 263 483.84 € comprennent principalement ; les reversements de taxe de séjour (197 221.64 €), le reversement au titre du FPCIC (32 335,00 €) et les dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants (33 929,00 €).

Enfin, les opérations d'ordre entre sections sont constituées des dotations aux amortissements et de la valeur comptable de l'actif cédé.

Dépenses			
Libellé	Réalisé 2024 (pour mémoire)	Crédits ouverts 2025	Réalisé 2025
Charges à caractère général	2 020 515.65 €	2 121 350.00 €	2 028 300.21 €
Charges de personnel	4 132 689.59 €	4 289 870,00 €	4 112 257.94 €
Atténuations de produits	229 378.27 €	286 000,00 €	263 483.84 €
Autres charges de gestion courante	485 283.74 €	865 920.65 €	821 629.46 €
Total des dépenses de gestion des services	6 867 867.25 €	7 563 140.65 €	7 225 671.45 €
Charges financières	231 885.15 €	250 000,00 €	223 548.24 €
Charges spécifiques et provisions)	83.85 €	3 000,00 €	502.83 €
Total des dépenses réelles	7 099 836.25€	7 816 140.65 €	7 449 722.52 €
Virement à la section d'investissement		1 194 000,00€	
Opérations d'ordre entre sections	321 687.66 €	370 000,00 €	460 695.93 €
Total des dépenses d'ordre	321 687.66 €	1 564 000,00 €	460 695.93 €
Total des dépenses de fonctionnement	7 421 523.91€	9 380 140.65 €	7 910 418.45 €

Recettes

Les atténuations de charges d'un montant de 49 924.35 € comprennent les participations de l'état pour nos deux contrats aidés (handicapés) et le montant des cotisations retraite reversées pour les agents de la ville en détachement auprès de l'agence d'attractivité.

Les produits des services et du domaine sont en baisse considérable (à 178 494.57 € contre 208 000,00 € en 2024) du fait de la baisse des recettes de stationnement (3^{ème} étage du parking De Gaulle condamné), du moindre nombre d'agents mis à disposition, et de la baisse des recettes de la piscine due au mauvais temps.

Au chapitre 73 impôts et taxes l'augmentation sensible par rapport à 2024 correspond au reversement sur nos attributions de compensation de la somme de 280 000,00 € correspondant à la somme qui correspondait au montant reversé à l'agence d'attractivité.

Les produits de la fiscalité locale sont en retrait par rapport aux prévisions principalement du fait de la différence (90 000,00 €) entre les recettes de fiscalité locale attendues et recouvrées.

Pour ce qui est des dotations et participations une hausse est constatée par rapport à nos prévisions, car la commune est repassée dans la « fraction cible » pour dotation de solidarité rurale (10 000 communes à plus faibles ressources fiscales).

Les autres produits de gestion courante sont en baisse de fait des appartements vacants des écoles, destinés à la communauté de commune du Haut Vallespir pour installer le centre de loisirs.

Recettes			
Libellé	Réalisé 2024 (pour mémoire)	Crédits ouverts 2025	Réalisé 2025
Atténuation de charges	46 242.39 €	40 000,00 €	49 924.35 €
Produits des services et du domaine	208 402.90 €	200 000,00 €	178 494.57 €
Impôts et taxes	651 424.47	931 059,98 €	929 461.98 €
Fiscalité locale	4 670 540.74	4 586 000,00 €	4 498 005.47 €
Impôts et taxes	5 321 965.21 €	5 358 915,98 €	5 321 965 21 €
Dotations, subventions et participations	1 849 695.40 €	1 872 819,00 €	2 022 329.11 €
Autres produits de gestion courante	683 274.48 €	212 600,00 €	227 453.01 €
Total des recettes de gestion des services	8 109 580.38 €	7 842 478.98 €	7 905 668.48 €
Produits financiers	45.90 €	0,00 €	44.37 €
Produits spécifiques (ex produits exceptionnels)	2 757.28 €	0,00 €	49 105.34 €
Reprises sur provisions semi-budgétaires	0 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes réelles	8 112 383.56 €	7 842 478.98 €	7 954 818.20 €
Total des recettes d'ordre	39 075.17 €	43 000,00 €	128 688.44 €
Total des recettes de fonctionnement	8 151 458.73 €	7 885 478.98 €	8 083 506.64 €
Résultat de fonctionnement 2024 reporté			1 494 661.67 €
Total des produits de l'exercice			9 578 168.31 €

Résultat de la section de fonctionnement

Pour rappel, le résultat de la section de fonctionnement est affecté (contrairement à celui de la section d'investissement qui est reporté), et pour ce faire il est considéré globalement en incluant la fraction de résultat n – 1 affecté en fonctionnement.

	Dépenses	Recettes
2025	7 910 418.45 €	8 083 506.64 €
Résultat comptable de l'exercice		173 088.19 €
Report 2024		1 494 661.67 €
Résultat 2024 à affecter		1 667 749.86 €

Si l'article L 1612-4 du C.G.C.T. définit les contraintes d'équilibre légales qui s'imposent aux collectivités locales et qui doivent faire l'objet d'un examen par les services du contrôle de légalité ; concernant la section de fonctionnement, il faut que les charges réelles de fonctionnement soient couvertes par les produits réels de fonctionnement.

Cette contrainte est respectée par la commune.

INVESTISSEMENT**Dépenses**

Les opérations réalisées (mandats émis) ou lancées et en cours (restes à réaliser) représentent pour 2025 : 1 523 901.59 €.

Les principales réalisations de l'exercice sont :

- Travaux de voirie,
- Début du réseau de chaleur,
- Solde de la rue des thermes,
- Colombariums,
- Retable de l'église de Palalda,
- Aménagement paysager allées saint Quentin.

Dépenses			
Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RàR 2025)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
Immobilisations incorporelles hors opérations	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles	19 000,00 €	17 549,27 €	0,00 €
Immobilisations en cours	412 000,00 €	77 660,20 €	112 800,00 €
Autres Opérations d'équipement	1 352 894,43 €	797 715,93 €	518 176,19 €
Total des dépenses d'équipement	1 784 894,43 €	892 925,40 €	630 976,19 €
Dotations, fonds et réserves	15 749,67 €	665,42 €	15 084,25 €
Emprunts	902 000,00 €	886 819,35 €	0,00 €
Total des dépenses financières	917 749,67 €	887 484,77 €	15 084,25 €
Total des dépenses réelles	2 702 644,10 €	1 780 410,17 €	646 060,44 €
Opérations d'ordre entre sections	43 000,00 €	128 688,44 €	
Opérations patrimoniales	650 000,00 €	135 109,80 €	
Total des dépenses d'ordre	693 000,00 €	263 798,24 €	
Total dépenses d'investissement de l'exercice	3 826 508,88 €	2 044 208,41 €	646 060,44 €

Recettes

Les recettes d'ordre se montent à 595 805.73 €, les subventions à 323 282.43 € et les recettes financières à 126 955.80 €.

Recettes			
Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RàR 2025)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
Subventions d'investissement	1 456 508.88 €	323 282.43 €	1 429 322.35 €
Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €	52 444.31 €	
Total des recettes d'équipement	1 456 508.88€	323 282.43 €	1 481 766.66 €
Dotations, fonds, réserves	137 000,00 €	125 505.80 €	0,00 €
Dépôts et cautionnements	0,00 €	1 450,00 €	0,00 €
Produits de cession d'immobilisation	19 000,00 €		
Total des recettes financières	156 000,00 €	126 955.80 €	0,00 €
Total des recettes réelles	1 612 508.00 €	450 238.23 €	1 481 766.66 €
Virement de la section de fonctionnement	1 194 000,00 €		
Opérations d'ordre entre sections	370 000,00 €	460 695.93 €	
Opérations patrimoniales	650 000,00 €	135 109.80 €	
Total des recettes d'ordre	2 214 000,00 €	595 805.73 €	
Total des recettes d'investissement de l'exercice	3 826 508.88 €	1 046 043.96 €	1 481 766.66€

Résultat de la section d'investissement

Pour rappel le résultat brut de la section d'investissement est reporté, et il est considéré globalement en incluant les restes à réaliser pour déterminer son besoin en financement qui doit être couvert (si déficit) par une affectation du résultat de la section de fonctionnement à due concurrence.

Recettes de l'exercice :	1 046 043.96 €
Dépenses de l'exercice :	2 044 208,41 €
Résultat de l'exercice :	- 998 164.45 €
Report comptable résultat n – 1 :	- 430 864.78 €
Résultat comptable cumulé :	- 1 429 029.23 €

Restes à réaliser en recettes :	1 481 766.66 €
Restes à réaliser en dépenses :	646 060.44 €
Solde des restes à réaliser :	835 706.22 €

Résultat comptable cumulé :	- 1 429 029.23 €
Solde des restes à réaliser :	835 706.22 €
Résultat net 2025 :	- 593 323.01 €

Le résultat de la section d'investissement étant déficitaire, lors de l'affectation des résultats de la section de fonctionnement, le besoin en financement sera de 593 323.01 euros.

Madame le Maire s'est retirée au moment du vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 20 voix POUR / 0 voix CONTRE / 5 ABSTENTIONS

des membres présents et représentés

Se sont abstenus : M. Alexandre REYNAL, Mme Isabelle PARQUIN, M. François ANDRE et M. Albano BORGES (procuration de M. Olivier REYNAL)

APPROUVE le compte administratif de la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda pour l'exercice 2025,

DIT que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et le charge de signer tous les actes ou documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Président de séance,
Thierry CO**

**Le secrétaire de séance,
Alain LLAURENSY**

